



mariage éclair a l hospital et changement de succession

Par **damiendelabre**, le **01/10/2011** à **20:46**

J ai un probleme moral concernant la succession d un de mes meilleurs amis qui est decédé il y a quelques jours

il etait atteint d un cancer generalisé qui a commencé par le rein il y a 1 an et qui s est propagé aux poumons , au cervaux ; aux vertebres , a l oeil....

il s est marié d urgence a l hospital avec la dame , 10 ans plus agée que lui ,qui s occupait de lui et qui était sa voisine , 4 jours avant de decéder alors qu il a toujours dis a son entourage qu il ne se remarierait plus apres son divorce et que tout ce qu il avait devait revenir a sa demi soeur

Mon ami etait alité et ne pouvait plus bouger tout seul

J ai un message sur mon repondeur telephonique ou il explique il y A 15 jours qu il souhaite que tout aille a sa soeur et qu il avait fait les papiers aupres du notaire dans ce sens

Lors de la ceremonie la nouvelle veuve a dit que mon ami etait en mauvaise relation avec sa demi soeur et qu elle avait fait un mariage d amour avec mon ami

ce que je ne pense pas du tout que cela soit le cas

Il semblerait donc que toute sa succesion qui est assez importante en capital immobilier et en stock car il etait commercant , aille a la nouvelle femme de 4 ou 5 jours

La femme et la demie soeur ne se sont a peine parler a la ceremonie et elle ne m a jamais dis qu elle s était marié avec mon ami le jour ou les medecins lui ont dit qu il etait condamné et qu il n y avait plus d espoir

J ai le sentiment que cette dame a manipuler mon ami pour changer le testament au dernier moment car je pense que dans ce cas l ancien testament ne soit plus valable

J ai rencontrer pour la premiere fois lors de la ceremonie la demie soeur de mon ami qui était choquée aussi que son frere se soit marié sans l avertir et du comportement distant de la veuve

Est il possible de contester le mariage et ainsi le problable changement de testament

merci pour votre aide

Par **Domil**, le **01/10/2011** à **22:51**

Si la soeur était à la cérémonie, c'est qu'elle était au courant du mariage. Elle ne s'y est donc pas opposée ?